

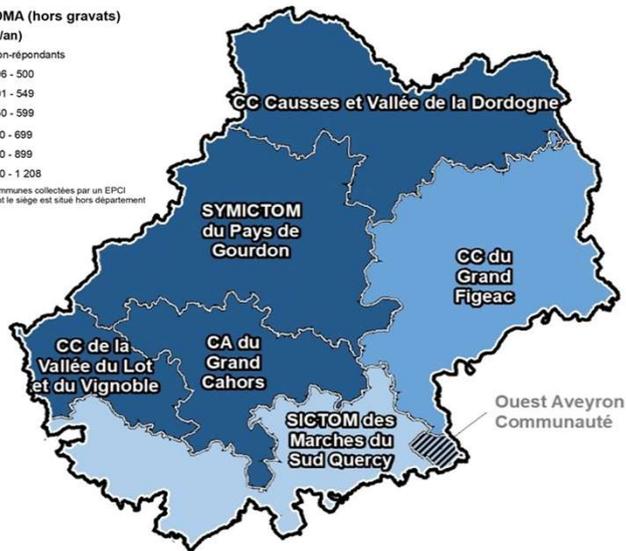
Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) – Données 2021

- 313 communes
- 174 939 habitants ¹ — 201 961 habitants DGF ²
- 6 EPCI à compétence "collecte" ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 1 EPCI à compétence "traitement"
- 28 déchèteries

Ratio DMA (hors gravats) (kg/hab/an)

- Non-répondants
- 196 - 500
- 501 - 549
- 550 - 599
- 600 - 699
- 700 - 899
- 900 - 1 208

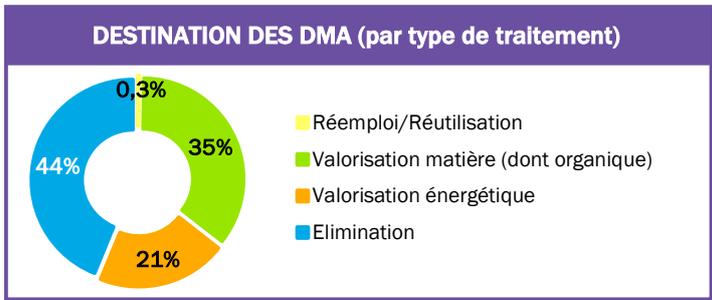
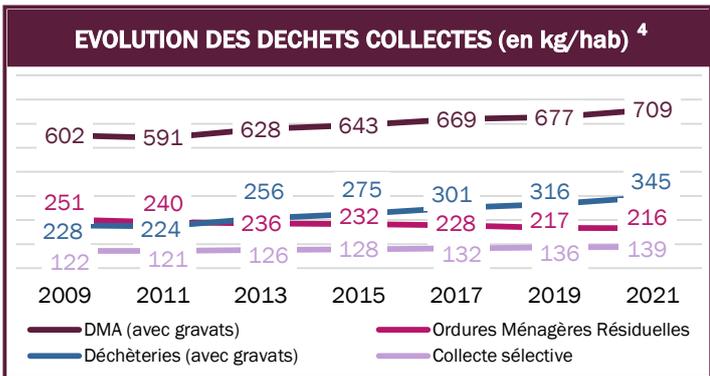
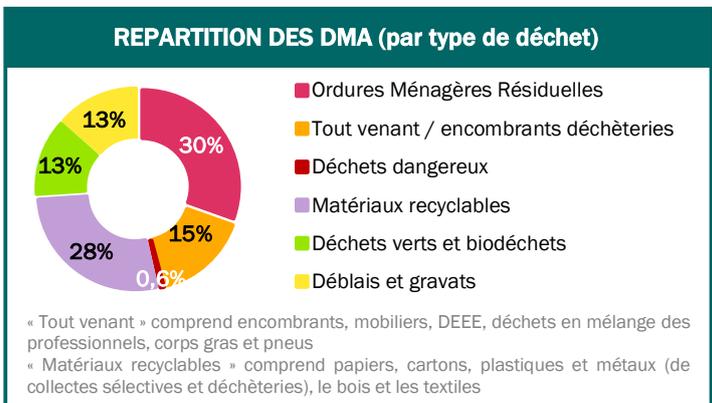
Communes collectées par un EPCI dont le siège est situé hors département



DMA (avec gravats)	124 043 t	709 kg/hab	614 kg/hab.DGF
DMA (hors gravats)	107 409 t	614 kg/hab	532 kg/hab.DGF

	Occitanie	
	DMA (avec gravats) :	643 kg/hab — 589 kg/hab.DGF
	DMA (hors gravats) :	568 kg/hab — 520 kg/hab.DGF

	Coût de la gestion des DMA ³	
	129 € HT/hab.	Occitanie 131 € HT/hab.



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés depuis 2009 a augmenté d'environ 20 000 t à l'échelle du Lot, ce qui se traduit par une augmentation du ratio de DMA collectés par habitant de 18% en 2021 par rapport à 2009. Le Lot est, avec l'Aveyron, le Tarn et le Tarn-et-Garonne, un des 4 départements d'Occitanie qui ont, entre 2009 et 2021, une augmentation significative de leur ratio de DMA. Le ratio d'ordures ménagères résiduelles collectées a, néanmoins, diminué de 14% dans ce laps de temps au profit des ratios de collecte sélective (emballages/papiers et verre) et des apports en déchèteries. A noter que le Lot a historiquement un ratio d'emballages et papiers collectés par habitant très élevé, associé à un ratio de refus de tri également très élevé.

En termes de traitement, 35% des DMA collectés sont dirigés vers de la valorisation matière (dont organique), 21% vers de la valorisation énergétique et 44% vers une filière d'élimination (incinération ou stockage). Le Lot ne possédant pas d'installation pour le traitement de ses déchets résiduels, ils sont traités dans des installations de départements limitrophes (Corrèze et Tarn-et-Garonne). En échange, le Lot trie sur ses unités une partie des déchets de la Corrèze.

6 communes d'Aveyron sont collectées par un EPCI du Lot, cela représente 6,1 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche. A l'inverse, 2 communes du Lot sont collectées par un EPCI d'Aveyron, cela représente 350 t de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont celles déclarées dans le cadre de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 155 EPCI à compétence « collecte » de la région (données extraites de SINOE le 30 novembre 2023). Les résultats de l'enquête couvrent 98,6% de la population t concernent les DMA collectés par le service public de gestion des déchets, y compris les déchets assimilés des professionnels et ceux des collectivités (déchets de voirie/marchés et déchets des espaces verts).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2021 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2023.
² Les « habitants DGF » correspondent à la population utilisée dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement ; elle permet de prendre en compte la population touristique.
³ Coûts aidés moyens (moyenne pondérée) des DMA en 2019
⁴ Les ratios de 2009 à 2019 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2021 et avec la population municipale INSEE.

GLOSSAIRE

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale



Détail par type de déchets - Données 2021

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

62 154 t 355 kg/hab

Occitanie 355 kg/hab



ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

37 767 t
216 kg/hab

+ 0 t de déchets en mélange des professionnels collectés séparément

Occitanie 264 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 0%⁵
- ⇒ Valorisation énergétique 41%
- ⇒ Elimination 59%



EMBALLAGES EN VERRE

8 122 t
46 kg/hab



■ Collecte AV
■ Collecte PAP

Occitanie 34 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 100%⁶

DECHETS ALIMENTAIRES collectés séparément (y compris collectés en mélange avec des déchets verts)



0 t
0 kg/hab

(comprend les biodéchets assimilés des professionnels collectés par le service public de gestion des déchets)

Occitanie 2 kg/hab

25 000 composteurs individuels distribués en 2021

80 composteurs collectifs en pied d'immeuble / de quartier



EMBALLAGES - PAPIERS

16 265 t
93 kg/hab



100% des habitants en "Extension des Consignes de Tri"

■ Collecte AV
■ Collecte PAP

Occitanie 54 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 62%
- ⇒ Valorisation énergétique 25%
- ⇒ Elimination 12%

DECHETS OCCASIONNELS

61 889 t 354 kg/hab
Dont 60 424 t 345 kg/hab collectés en déchèteries

Occitanie 288 kg/hab

5 Zones de réemploi en déchèteries



DECHETS VERTS

15 709 t
90 kg/hab



■ Déchèterie
■ Collecte PAP/AV

Occitanie 78 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 100%⁶
- dont 0% sur une plateforme de broyage permettant une valorisation directe



DEBLAIS ET GRAVATS

16 634 t
95 kg/hab

■ Inertes 16 634 t
■ Plâtre 0 t

Occitanie 75 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 0%
- ⇒ Elimination 100%



ENCOMBRANTS - MOBILIER - DEEE

18 687 t
107 kg/hab



■ Déchèterie
■ Collecte PAP/AV

Occitanie 83 kg/hab

- Encombrants 12 349 t
 - ⇒ Valorisation matière 0%⁶
 - ⇒ Valorisation énergétique 0%⁶
 - ⇒ Elimination ###⁶
- Mobilier 3 947 t
 - ⇒ Valorisation matière (y compris réemploi) 56%
 - ⇒ Valorisation énergétique 23%
 - ⇒ Elimination 21%
- DEEE 2 391 t



TEXTILES

225 t
1 kg/hab

Occitanie 3 kg/hab

- ⇒ Réutilisation 58%
- ⇒ Valorisation matière 41%
- ⇒ Valorisation énergétique 1%
- ⇒ Elimination 1%

AUTRES DECHETS collectés en déchèteries

- Bois et palettes 5 158 t
- Métaux 3 103 t
- Papiers/cartons 1 174 t
- Déchets dangereux 727 t
- Autres 473 t

(corps gras, pneus et plastiques collectés dans une benne séparée)

+ 0 t de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

⁵ La valorisation matière des OMr concerne les OMr passées un pré-traitement mécano-biologique, une partie étant valorisée après tri.
⁶ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier, c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri.

GLOSSAIRE

AV : Apport volontaire / PAP : Porte-à-porte
DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques